

BE GREEN FLEX

Variable – 1 an
Période décembre 2023
TVA incluse



		Electricité verte (6% TVA incl.)		Gaz (6% TVA incl.)
		Consommation	Injection*	Consommation
coût de l'énergie	24h	11,43 c€/kWh	5,13 c€/kWh	4,90 c€/kWh
	h. pleines	11,83 c€/kWh	5,31 c€/kWh	
	h. creuses	11,12 c€/kWh	4,99 c€/kWh	
	excl. nuit	11,12 c€/kWh	-	
Redevance		21,90 €/an	0,00 €/an	21,90 €/an
Partage de l'énergie (coût administratif)**		75,00 €/an		

* Les tarifs d'injection s'appliquent uniquement en Flandres et si vous avez choisi ce régime spécifique lors de votre enregistrement ou si votre installation relève de ce régime. Plus d'informations sur <https://www.vreg.be/nl/faq/terugleveringscontract>

** Les frais administratifs pour le partage d'énergie seront calculés au prorata du nombre de jours d'activité de partage d'énergie.

ELEGANT FOURNIT DE L'ÉLECTRICITÉ 100% VERTE

LES PRIX DE L'ÉNERGIE SONT VARIABLES. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le prix que vous payez est lié aux prix de gros du marché du jour, tant pour l'électricité verte que pour le gaz naturel. Pendant les 12 premiers mois suivant votre changement de fournisseur, votre prix est adapté au prix de gros selon cette formule fixe. Cette formule est valable pour tout contrat débutant au plus tard le dernier jour du 6ème mois après la souscription du contrat.

Votre formule tarifaire pour l'électricité :

	Consommation	Injection
compteur simple:	$1,100 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	$0,550 \times \text{BELPEX} + 1,00$
compt. bihoraire hr. pleines:	$1,140 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	$0,570 \times \text{BELPEX} + 1,00$
compt. bihoraire hr. creuses :	$1,070 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	$0,535 \times \text{BELPEX} + 1,00$
exclusive nuit:	$1,070 \times \text{BELPEX}_{\text{RLP}} + 2,00$	

Belpex est la bourse belge de l'électricité. Le paramètre $\text{BELPEX}_{\text{RLP}}$ est défini comme la moyenne quotidienne des prix horaires Belpex pondérés par le RLP. La pondération RLP est basée sur la moyenne de toutes les valeurs RLP belges (publiées par Synergrid). Le tableau ci-dessus montre le prix de vente basé sur la valeur la plus récente du paramètre $\text{BELPEX}_{\text{RLP}}$, celle de novembre 2023, soit 96,174 €/MWh. Pour l'injection, la valeur la plus récente du paramètre BELPEX est celle de novembre 2023, soit 91,471 €/MWh.

Votre formule tarifaire pour le gaz naturel : $1,020 \times \text{ZTP}_{\text{RLP}} + 2,00$

ZTP signifie "Zeebrugge Trading Point". Le paramètre ZTP_{RLP} est défini comme les prix quotidiens pondérés par le RLP de ZTPH Day Ahead. La pondération RLP est basée sur la moyenne de toutes les valeurs RLP belges (publiées par Synergrid). Les prix ZTP Day Ahead sont publiés quotidiennement, en l'absence de publication nous prenons la valeur du jour précédent. Le tableau ci-dessus montre le prix de vente basé sur la valeur la plus récente, celle de novembre 2023, soit 43,367 €/MWh.



Tarifs du réseau d'électricité

Région wallonne	Coûts de distribution (c€/kWh)				Terme fixe (€/an)	Prosumer (€/kWp/an)	Transport (c€/kWh)
	24h	pleines	creuses	ex. nuit			
AIEG	6,17	6,47	4,97	4,37	23,73	57,38	2,71
AIESH	10,44	10,75	6,94	5,95	15,80	75,78	2,71
GASELWEST	11,99	11,99	8,91	6,51	12,22	84,98	1,33
ORES:							
- Brabant Wallon	8,63	9,17	5,16	4,17	13,60	69,66	2,71
- Est	11,46	12,24	6,90	5,52	13,60	86,31	2,71
- Hainaut	9,44	9,96	6,15	5,17	13,60	73,34	2,71
- Luxembourg	10,40	11,06	6,30	5,08	13,60	80,27	2,71
- Mouscron	9,16	9,71	5,75	4,72	13,60	72,07	2,71
- Namur	9,99	10,60	6,07	4,95	13,60	77,27	2,71
- Verviers	11,37	12,06	7,08	5,80	13,60	85,04	2,71
Régie de WAVRE	9,87	10,53	8,11	8,11	18,62	77,67	2,71
TECTEO RESA	9,34	10,37	5,87	5,16	24,90	67,62	62,71

Région flamande	Compteur digital				Compteur analogique				
	Tarif capacitaire	Tarif de prélèvement hrs normales	Tarif de prélèvement ex. nuit	Gestion des données	Tarif capacitaire	Tarif de prélèvement hrs normales	Tarif de prélèvement ex. nuit	Gestion des données	Prosumer
	(€/kW/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/kW/an)
GASELWEST	48,7615	4,98204	3,36755	13,39	121,9000	7,40908	5,79459	13,39	50,05
FLUVIUS ANTW.	40,0309	3,74193	2,60192	13,39	100,0746	5,70831	4,56830	13,39	38,56
IMEWO	43,5071	4,01029	2,82576	13,39	108,7666	6,23503	5,05050	13,39	42,12
FLUVIUS LIMB.	37,6491	3,94475	2,81516	13,39	94,1280	6,08459	4,95500	13,39	41,11
FLUVIUS WEST	41,0824	3,81831	2,72467	13,39	102,7034	6,10955	5,01591	13,39	41,28
INTERGEM	39,0604	3,65582	2,59558	13,39	97,6472	5,76780	4,70756	13,39	38,97
IVEKA	45,0292	4,21339	2,89091	13,39	112,5720	6,37959	5,05710	13,39	43,10
IVERLEK	43,6742	3,88562	2,77610	13,39	109,1906	6,12534	5,01581	13,39	41,38
PBE (V)	53,0580	3,64580	2,89941	13,39	132,6484	6,47113	5,72474	13,39	43,71
SIBELGAS	48,1157	4,57544	3,22842	13,39	120,2888	6,93899	5,59198	13,39	46,87

Si, en cas d'un compteur digital votre «pic mensuel» est inférieur à 2,5 kW, vous serez facturé en tout cas avec un minimum de 2,5 kW selon les règles de la VREG:
<https://www.vreg.be/nl/veelgestelde-vragen/hoeveel-capaciteitstariefbetaalt-u-voor-een-kilowatt>

Si la somme de votre tarif capacitaire et votre total du tarif kWh est supérieure au tarif maximum, qui est de 20,35480 c€/kWh, vous payerez au maximum ce tarif plafonné.

Taxes et surtaxes sur l'électricité

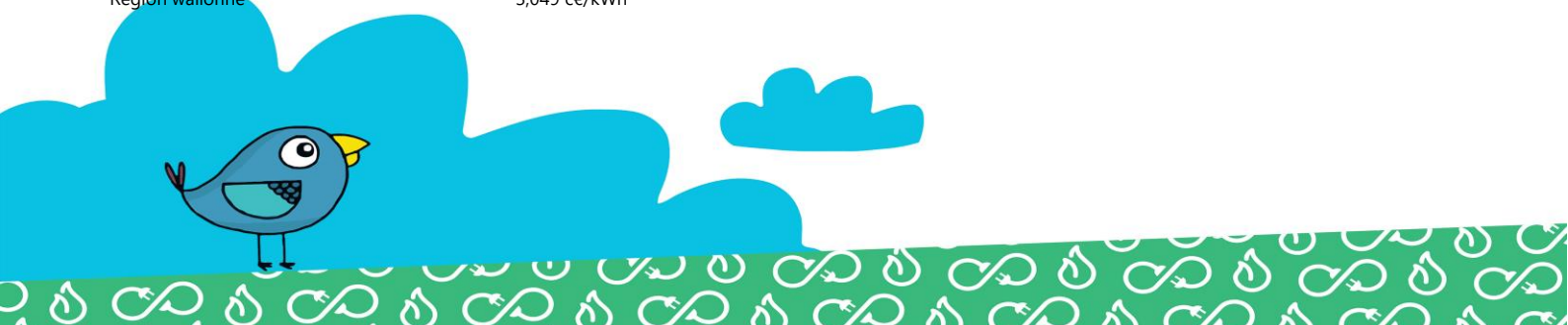
Cotisation sur l'énergie		0,20417 c€/kWh
Accise fédérale	Consommation: 0 – 3.000 kWh	4,51300 c€/kWh
	Consommation: 3.000 – 20.000 kWh	5,03288 c€/kWh
	Consommation: 20.000 – 50.000 kWh	4,81876 c€/kWh
Redevance de raccordement (WA)		0,07500 c€/kWh
Contribution fonds énergie (FL)	Résidentiel	0,00 €/mois
	Non-résidentiel	9,54 €/mois

Electricité verte et CHP

Cette contribution est destinée à supporter les investissements dans l'électricité verte (et en Flandre également dans la cogénération ou "CHP").

Ces quotas sont imposés par les autorités régionales et s'appliquent à chaque fournisseur. Les charges liées à l'énergie verte et à la cogénération seront ajustées aux changements législatifs et aux conditions du marché et figureront séparément sur la facture :

Région flamande	2,648 c€/kWh
Région wallonne	3,049 c€/kWh



Tarifs du réseau de gaz naturel

	Coûts de distribution				Terme fixe (€/an)
	T1 (<5000 kWh)		T2 (5001-150000 kWh)		
	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	fixe (€/a)	var (c€/kWh)	
GASELWEST (V)	13,76	1,990	60,61	1,053	13,39
FLUVIUS ANTW.	15,19	2,218	94,95	0,622	13,39
IMEWO	15,66	2,258	87,82	0,814	13,39
FLUVIUS LIMB.	14,99	1,706	55,45	0,897	13,39
FLUVIUS WEST	7,05	2,562	80,77	1,088	13,39
INTERGEM	12,02	1,755	58,06	0,834	13,39
IVEKA	12,46	1,802	66,92	0,712	13,39
IVERLEK	13,32	1,906	65,90	0,852	13,39
ORES:					
- Brabant Wallon	26,27	3,534	107,91	1,618	
- Hainaut Gaz	25,54	3,851	103,40	1,883	
- Luxembourg	22,45	2,894	84,29	1,382	
- Mouscron	22,83	3,061	86,66	1,558	
- Namur	26,50	3,748	109,38	1,739	
SIBELGAS	13,02	1,915	72,23	0,731	13,39
TECTEO RESA	29,21	3,299	103,10	1,821	

Taxes et surtaxes sur le gaz naturel

Cotisation sur l'énergie	0,10577 c€/kWh
Accise fédérale	0,05724 c€/kWh
Redevance de raccordement (WA)	0,00750 c€/kWh

Frais de transport du gaz naturel

Les coûts du réseau de transport pour le gaz naturel en 2023 sont estimés à 0,153 c€/kWh (TVA incluse) tel que publié par Fluxys.

Elegant applique les tarifs de réseau, les taxes, les impôts, les contributions et les surtaxes tels qu'approuvés par les régulateurs (VREG et CWAPE) et les autorités compétentes. Pour votre information, les tarifs les plus récents sont affichés compris la TVA de 6 % lorsqu'elle est applicable. Toute modification rétroactive indépendante de la volonté d'Elegant, sera répercutée par Elegant sur le client.

